Association *RLCdoc* le 20 août 2025.

Plan des limites entre la commune des Bains de Rennes et celle de Coustaussa telles qu'elles étaient définies en 1829, notamment par des bornes.

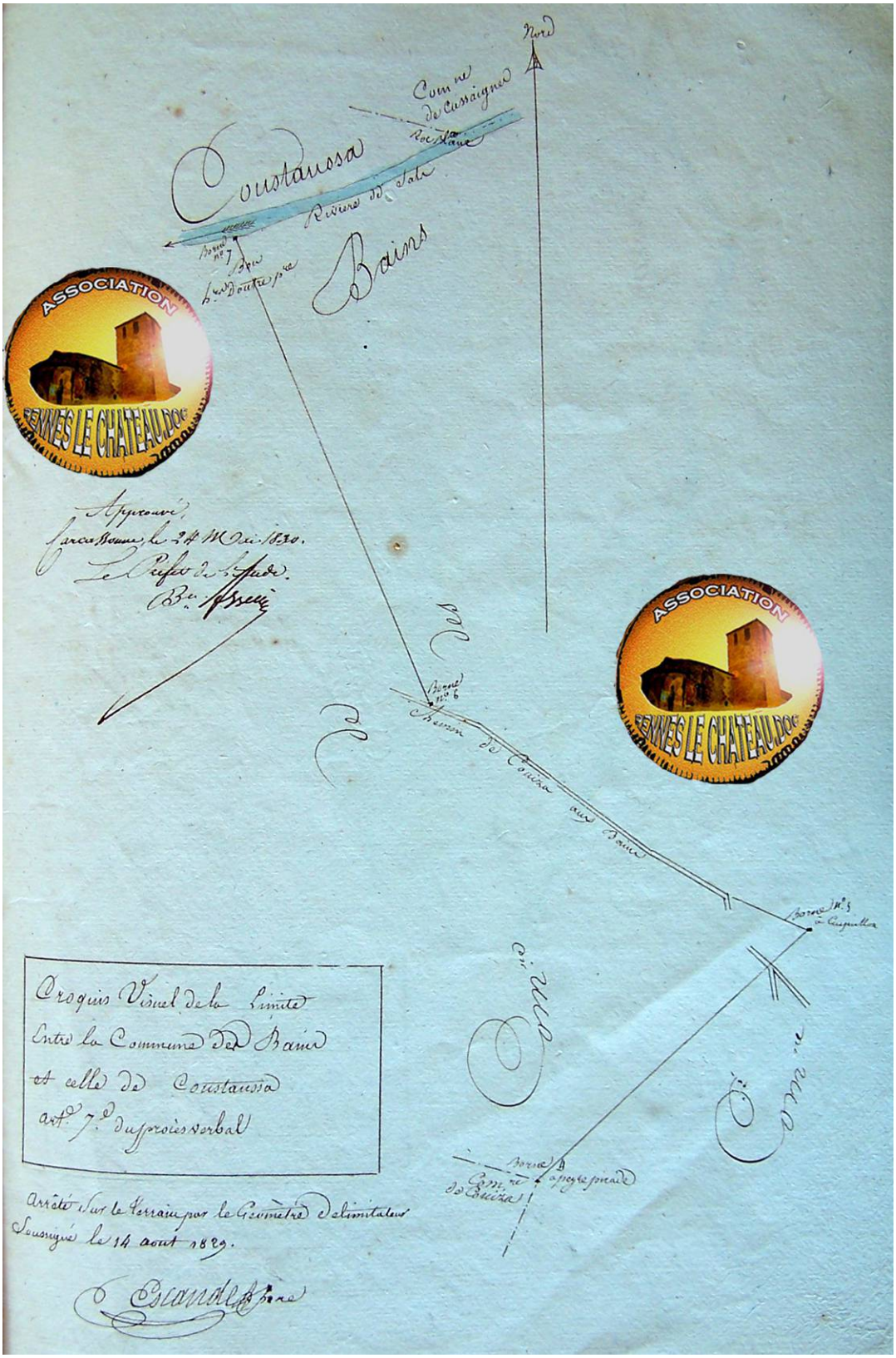

C’est dans ce secteur du Cugulhou que se trouvait la borne armoriée des Haupoul enlevée il y a des années par deux chercheurs ; borne dont parle Henri Boudet dans son livre *La Vraie Langue Celtique* aux pages 232 et 233 :

> ***« Les habitants du pays sont dans la persuasion, très fausse d’ailleurs, que les croix grecques gravées sur les roches représentent des points de bornage. La véritable borne de pierre, indiquant la séparation des terrains de Coustaussa et de Rennes-les-Bains, est fichée en terre à vingt mètres plus loin, du côté du nord-ouest. Cette borne est fort curieuse ; elle porte sur la face qui regarde Coustaussa, un écusson, sans doute celui du seigneur de ce village ; et sur la face opposée, un autre écusson, du seigneur de Rennes, accusant des différences très grandes avec le premier (1) ».***

1) Des photographies de la borne sont visibles sur le site de Jean-Claude Debrou : http://www.renne-le-chateau.com/pier_gra/pierres.html#ancre6

Amicaux remerciements à Tony Bontempi pour sa précieuse participation.

Envoyer vos commentaires à : patrick.mensior@rennes-le-chateau-doc.fr